



Centrale de Communications Luxembourg S.A.

Rapport de Gestion **2003**



Rapport de gestion

du Conseil d'administration

relatif à l'exercice 2003

à l'assemblée générale

des actionnaires du 29 avril 2004



Centrale de Communications Luxembourg S.A.
Société anonyme / R.C. Luxbg B 50864

Siège social
16, avenue de la Porte-Neuve
L-2227 Luxembourg
www.cclux.lu

9ème Exercice

**Rapport de gestion
du Conseil d'administration
relatif à l'exercice 2003
à l'assemblée générale des actionnaires
du 29 avril 2004**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Le marché des Organismes de Placement Collectif (OPC) à Luxembourg a profité en 2003 de la reprise des marchés financiers. L'actif net total a, dans ce contexte, atteint un total de 953,3 milliards d'euros fin 2003, proche du record historique établi en mars 2002 (967,7 milliards d'euros). Sur un an, l'actif net total est ainsi en progression de 12,88 %. Paradoxalement le nombre d'OPC est en diminution de 3,66 %. En effet, 1.870 OPC étaient actifs au 31 décembre 2003 contre 1.941 un an plus tôt. Cette diminution est le résultat de nombreuses fusions intervenues au cours de l'année.

C'est dans ce contexte de reprise que la Bourse de Luxembourg et sa filiale CCLux ont mis en œuvre un plan d'entreprise pluriannuel visant à établir une plate-forme commune aux deux entités pour les référentiels titres et OPC en vue de la communication, de l'échange et de la diffusion d'informations électroniques entre les professionnels et les autorités. La mise en œuvre de ce plan d'entreprise a déjà commencé par le portail de consultation CCLux, lancé en avril 2003. Celui-ci permet l'accès à un ensemble d'informations financières à jour et complet sur les OPC luxembourgeois.

Ce portail sera complété ultérieurement par la mise en place d'un portail d'échange d'informations financières et de documents réglementaires, portail dénommé «*e-file.lu*». Ce dernier deviendra le canal privilégié pour alimenter de manière automatique et continue le portail de consultation CCLux en rapports et documents réglementaires.

Parmi les autres faits marquants, notons qu'en 2003 six administrations supplémentaires ont décidé d'utiliser les facilités offertes par CCLux pour la diffusion de leurs Valeurs Nettes d'Inventaire (VNI).

Il s'agit de :

- Brown Brothers Harriman (Nationwide);
- Citibank International plc;
- Dexia Internationale à Luxembourg (DIT Funds et Robeco Funds);
- Pictet & Cie (Europe) S.A.;
- Société Européenne de Banque S.A.;
- Unico Financial Services (DZ Bank International UCIs).

Ces six nouvelles venues portent désormais à soixante-neuf le nombre des administrations alimentant chaque jour la base de données CCLux. Vingt-deux d'entre elles utilisent l'envoi par e-mail pour la transmission de leurs VNI. CCLux les remercie de la confiance qui lui est ainsi témoignée. Le taux de couverture a atteint un niveau record de 99 % des VNI publiées. En moyenne, plus de 12.000 VNI sont envoyées chaque jour à CCLux.

En ce qui concerne les données comptables relatives à l'exercice 2003, les recettes d'exploitation (€ 1.979.022,32) sont en baisse de l'ordre de 4 % par rapport à 2002. Les charges d'exploitation, quant à elles, ont diminué de 19 % par rapport à l'année précédente et atteignent € 1.252.002,53. L'année 2003 se solde malgré tout par une perte de € 18.906,27, en raison notamment d'un amortissement exceptionnel pour un montant de € 383.659,50.

L'ensemble des activités de CCLux est structuré autour des 5 axes suivants:

1. Contrôle qualité

Les besoins croissants en terme de qualité et d'intégrité des données entre les différentes plates-formes de diffusion de CCLux ont exigé la création d'une cellule opérationnelle structurée. Cette cellule, composée actuellement de 5 personnes, intervient dans les domaines de la collecte des Valeurs Nettes d'Inventaire (VNI) et des données signalétiques, de l'alimentation des nouvelles plates-formes de diffusion, du suivi et du reporting de la qualité de la base de données.

Deux autres plates-formes de diffusion sont venues compléter l'offre de services. Il s'agit des plates-formes CCLux/FTID et CCLux/Reuters. Elles nécessitent une attention toute particulière de la part de la cellule opérationnelle (mise à jour de l'arborescence de contribution, suivi des données, rapport mensuel des raisons de non-diffusion,...).

De nombreux autres chantiers sont en cours et verront leur concrétisation en 2004. Il s'agit non seulement de la diffusion de données et de documents relatifs aux fonds étrangers et spéciaux sur les plates-formes CCLux, mais également de la mise en place de nouveaux outils de benchmarking, de l'extension de la couverture des informations pour couvrir les données du futur référentiel, de l'extension de la collaboration avec Reuters...

2. Communication

Cette année encore, CCLux a poursuivi ses efforts de communication afin d'accroître sa visibilité auprès des professionnels du secteur financier.

Pour ce faire, CCLux a été présent dans la presse nationale et internationale et dans les magazines financiers via des annonces publicitaires, et a participé aux événements majeurs de la place, à savoir notamment :

- le European Fund Award du 27 février 2003 (partenaire de l'évènement) ;
- l'ALFI Spring Conference des 11, 12 et 13 mars 2003 ;
- la Journée boursière le 2 avril 2003 ;
- le Fund Forum de Nice du 24 au 27 juin 2003 (collaboration avec FTID) ;
- la conférence ALFI/NICSA des 16 et 17 septembre 2003 (présence d'un stand CCLux).

CCLux et le groupe Editpress ont décidé d'unir leurs compétences en consacrant une rubrique hebdomadaire à CCLux dans les 3 journaux suivants : Tageblatt, Le Quotidien et Le Jeudi. Depuis le 29 septembre 2003, tous les jeudis, différents thèmes sont proposés en rapport avec l'industrie des OPC sous la rubrique "Flash Info CCLux".

Par ailleurs, CCLux a poursuivi l'envoi de communiqués et newsletters afin d'informer les membres et abonnés de tout fait important les concernant.

Enfin, en vue d'optimiser sa communication externe, CCLux a élaboré un plan de communication pour l'année 2004.

3. Marketing et activités commerciales

Dans le cadre de l'application du plan d'entreprise pluri-annuel, CCLux a poursuivi en 2003 son développement avec notamment le lancement du portail de consultation www.cclux.lu.

Cette nouvelle étape a permis d'élargir sensiblement l'offre de produits, de toucher de nouvelles cibles clients et ainsi d'accroître significativement le volume d'activités.

Dans ce contexte, il devient capital pour CCLux de maîtriser sa croissance et de coordonner l'ensemble des flux d'informations générés. C'est pourquoi CCLux a décidé fin 2003 de mettre rapidement en place une équipe "projet", spécialisée dans la mise en œuvre d'une véritable Gestion de la Relation Client (GRC), qui aboutira courant 2004 à la mise en application de nouvelles procédures et à l'utilisation d'un outil dédié.

4. Facturation

La cellule facturation est l'un des premiers services à avoir profité pleinement du rapprochement entre CCLux et la Bourse de Luxembourg. Désormais, l'ensemble du travail de facturation, réalisé auparavant au sein de CCLux, a été repris par la cellule facturation récemment créée. Cette cellule permet d'accroître considérablement la qualité du service et la réactivité face aux demandes des clients et contribue ainsi à renforcer le professionnalisme de CCLux.

En apportant en 2003 quelques ajustements, CCLux a poursuivi la simplification de sa tarification dont le point de départ avait été l'année précédente, l'adoption d'un tarif unique. Désormais seuls les OPC/compartiments actifs au 1er janvier et ceux créés entre le 1er janvier et le 30 juin font l'objet d'une facturation.

Cette plus grande transparence et cette meilleure réactivité ont eu pour effet immédiat de réduire le montant des créances clients.

Des outils simples de reporting ont également été mis en place afin d'assurer un suivi hebdomadaire des règlements de nos clients. Cet outil permet de mieux cibler les efforts de relance sur les clients concentrant le principal des créances.

5. Recherche et stratégie

Afin de mettre en application la stratégie définie dans le plan d'entreprise pluriannuel, CCLux a créé une cellule dite "cellule métier" dont l'objectif est de coordonner le développement du futur Référentiel de Place. Au travers du projet "référentiel", CCLux ambitionne de contribuer au positionnement de la place de Luxembourg comme le centre d'excellence dans le domaine des OPC.

Les hypothèses et principes de base qui supportent ce projet sont les suivants :

- Faciliter la collecte, la consultation et la diffusion de l'information financière.
- Positionner la plate-forme 'Bourse/CCLux' comme l'outil technologique privilégié de 'reporting' entre les autorités de surveillance (CSSF, BCL,...) et les principaux acteurs financiers de la place.
- Anticiper et s'inscrire dans le cadre des nouvelles directives européennes en matière de valeurs mobilières (directive prospectus, transparence, UCITS III, ISD,...).

Le succès des réalisations passées et futures n'est possible qu'avec le soutien actif de la CSSF et de l'ALFI auxquelles le Conseil de CCLux exprime sa profonde gratitude.

Le Conseil tient également à remercier toutes les équipes ayant travaillé plus ou moins directement pour la société, ainsi que le personnel des services "helpdesk" et informatique de la Bourse de Luxembourg qui, avec diligence et compétence, a répondu aux attentes de CCLux.

Enfin, le Conseil est particulièrement reconnaissant de la confiance dont tous les partenaires (administrations centrales et abonnés) témoignent chaque année par la poursuite de leur collaboration avec CCLux.